

CULTURE

Le jazz est là !



La promotion sur le Pass pour le Marly Jazz Festival est ouverte jusqu'au 28 février sur le site suivant : www.marlyjazzfestival.com ou sur le site Facebook : [marlyjazzfestival](https://www.facebook.com/marlyjazzfestival). La 12^e édition est prévue du 7 au 15 mai, au NEC, avec une fois encore des découvertes, des pointures, mais aussi des surprises.

VIE ASSOCIATIVE



Après un premier stage, ces animateurs en devenir effectuent la seconde partie du Bafa à Marly. Photo RL

Les futurs animateurs de Bafa formés à Marly

Ils sont dans la dernière ligne droite pour l'obtention du Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), après un premier stage en avril 2015. À tour de rôle, Alain Barthes, directeur du centre socioculturel La Louvière de Marly et Bruno Sabalat, spécialiste en animation, se relaient pour inculquer à leurs élèves ce dont ils auront besoin pour assumer ces fonctions. Si le fil rouge de cette semaine est axé sur les marionnettes, les animateurs en ont profité pour réactualiser les connaissances des nouveaux textes de loi en rapport avec la fonction d'animateur, et pour une remise à niveau par l'analyse des pratiques professionnelles complètes dans les manques constatés. Bientôt, ces jeunes gens, garçons et filles, prendront pied dans le monde de l'animation au côté des enfants de tout âge dans les centres de loisirs sans hébergement, les accueils périscolaires ou autres colonies et camps de vacances.

MONTOY-FLANVILLE

Coup de neuf à la salle communale



Les ouvriers communaux et les bénévoles sont à l'œuvre. Photo RL

Le Comité des fêtes de Montoy-Flanville a entrepris de rénover la salle communale avec l'aide de la municipalité et de bénévoles de la commune. La salle fait peau neuve. Les murs sont repeints, une nouvelle sono et de nouveaux spots sont installés au niveau de la tribune. La salle sera encore en chantier toute la semaine prochaine. Elle sera à nouveau disponible pour la reprise des activités à partir du lundi 22 février.

INTEMPERIES

Cuvry : « Mon shetland transformé en poisson »

Karine et Virginie Dedola, de l'association Sauv'Equi installée depuis un an à Cuvry, ont subi de plein fouet les inondations. Et posent une question : à qui incombe le nettoyage du ruisseau qui borde leurs parcs ?

L'association Sauv'Equi qui offre une seconde vie à sept chevaux maltraités a été submergée par les trombes d'eau qui sont tombées sur la Moselle en début de semaine.

Mardi, les parcs se sont transformés « en piscine ». Une quarantaine de centimètres d'eau a envahi les terrains loués par l'association depuis un an à Cuvry, en quelques minutes. « Les chevaux savent nager, naturellement, mais ce n'est pas le but », sourit, malgré tout, Virginie Dedola, l'une des administratrices de l'association.

Sa sœur Karine, et présidente de Sauv'Equi, a tout de suite pressenti qu'il y avait un problème. « J'ai téléphoné à la propriétaire du terrain, à midi, pour lui demander de mettre les chevaux qui étaient sortis, dans son jardin surélevé. » Elle a immédiatement sauté dans sa voiture et a filé très vite à Cuvry. A son arrivée, le chemin du petit bois où sont situés les parcs, est complètement coupé. « Il y avait de l'eau jusqu'à l'écurie. J'ai failli tomber en courant. Mon shetland, qui est tout petit, était transformé en poisson », plaisante la présidente, dont les deux chevaux sont hébergés aussi dans l'écurie, en plus des sept de l'association.

« D'habitude, quand je les appelle, ils rentrent seuls à l'écurie. Mais à cause du vent, ils ne m'entendaient pas ! »

Depuis leur installation sur ce parc et dans cette écurie qui correspondent parfaitement à leurs besoins, les membres de l'association avaient repéré le ruisseau limitrophe. Un affluent, en fin de boucle, de la Seille. « On avait beaucoup travaillé, cet été, pour nettoyer notre rive à nous comme on pouvait. Il y avait du boulot... On se disait que le jour où il pleuvrait un peu fort, il y aurait un problème. En plus, il y a trois ans, il y avait déjà eu des inondations, mais beaucoup moins importantes. » Mais en même temps, Karine et Virginie Dedola savent que le nettoyage de cours d'eau ne s'improvise pas. Et que des règles strictes l'encadrent. « On ne peut pas faire n'importe quoi. Pour préserver le milieu mais aussi pour la sécurité. Notre question désormais, c'est de savoir à qui nous adresser pour que le ruisseau soit nettoyé et que cela ne recommence pas. »

Depuis le début de la semaine, les deux sœurs sonnent à toutes les portes pour trouver des réponses, sans résultats. Mairie ? Syndicat des Eaux de la Seille et de la Moselle ? Une autre responsa-



Les membres de l'association Sauv'Equi avaient nettoyé une partie du ruisseau limitrophe, cet été. « Mais on ne peut pas faire n'importe quoi. Notre question désormais, c'est de savoir à qui nous adresser pour que cela ne se reproduise pas », questionnent Karine et Virginie Dedola. Photo Marc WIRTZ

ble ? « On se demande à qui incombe l'entretien. Surtout qu'honnêtement, on a retrouvé plein de choses qui n'ont rien à faire dans un ruisseau. C'est sans doute un vœu pieu, mais ce serait bien, aussi, qu'on arrête d'y déverser n'importe quoi... »

Après cette inondation, les trois administratrices et huit bénévoles ont du boulot pour

tout remettre en état. Mais avec de belles perspectives aussi, notamment une collaboration qui pourrait aboutir avec une association de prévention spécialisée d'insertion et de socialisation de Borny. « Et les trois ânes que l'on avait ont été adoptés cette année. Ils sont partis dans les Vosges, c'est une belle joie pour nous. » Malgré tous ces désagréments,

l'association poursuit sa mission. Elle tiendra son assemblée générale le 4 mars, à Cuvry. Et en profite pour lancer un appel aux volontaires : « Nous avons toujours besoin de bénévoles. Et de dons », souligne Virginie Dedola. Car l'association vit sans subventions publiques.

L. L.

pluies diluviennes

MARLY

Arts libres en assemblées

L'assemblée générale de l'association Arts libres aura lieu, le samedi 12 mars, à 15h, à l'EPDAH Les Tournesols, 11, rue des Vignes, à Marly. L'ordre du jour est le suivant : rapport moral et prévisions, rapport financier, élections du comité (très important cette année). Tout membre de l'association à jour de cotisation peut présenter sa candidature au comité.

La prochaine exposition est prévue du 4 au 13 avril, il est donc impératif que le bureau soit constitué avant fin mars.

Renseignements : **Josette Frantzwa, présidente, 03 87 62 61 17.**

MARIEULLES-VEZON

Mairie fermée

La mairie sera fermée, du lundi 15 au vendredi 19 février. Les élus assureront leurs permanences du mercredi matin et du vendredi après-midi.

COIN-SUR-SEILLE

Mairie fermée

La mairie sera fermée, du 15 au 19 février. En cas d'urgence, contacter le maire ou l'un de ses adjoints.

LOUVIGNY

Mariage

Le samedi 27 février à 16h sera célébré en la mairie de Grégoire Hohl, graphiste, et de Sophie Mallaverge, chef de service, tous deux domiciliés dans la commune.



ALU SERVICE PVC

- Portes • Portes-fenêtres
- Fenêtres • Portes de garage



DEVIS gratuit

Pose assurée par nos soins

LE CHOIX - LA QUALITÉ - LE PRIX

Tél. 03 87 71 54 54
ZAC EUROMOSELLE SUD
rue de la Gillière
NORROY-LE-VEVEUR
www.aluservicepvc.com

Depuis plus de 20 ans à votre service

ENVIRONNEMENT

Le projet éolien à Arriance enterré au conseil municipal

Le projet éolien n'a pas convaincu le conseil d'Arriance. Une partie de la population émettait des réserves. Le potentiel gain financier de l'opération, bien trop maigre, n'était pas suffisant pour se lancer dans l'aventure.

Il y aurait eu plus à perdre qu'à gagner : Arriance ne verra donc pas d'éoliennes s'élever sur ses hauteurs. L'idée avait germé après que les élus locaux soient approchés par les représentants de la société Nordex, spécialisée en la matière, il y a quelque huit mois en arrière. Le maire Jean-Marc Jacob a, depuis, mené des recherches auprès de trois autres entreprises. Leurs arguments n'ont pas fait mouche : lors du dernier conseil municipal, le 11 février, neuf conseillers ont voté contre le projet : un seul a voté pour.

La proposition de Nordex était d'installer 5 ou 6 éoliennes de 150 mètres de haut sur les bords d'Arriance et de Hery. Les élus ont rapidement constaté qu'il n'y avait aucun terrain communal disponible. « Les éoliennes auraient dû être installées chez des privés (aux lieux-dits du Haut d'Arriance, de la Couche, des Grandes Corvées, des grands Champs et Batilly, ndr). Ce sont à ces propriétaires ou exploitants agricoles - s'ils avaient été d'accord pour une telle implantation - que la société aurait reversé une compensation financière », explique le maire.

Le District Urbain de Faulquemont (Duf), communauté de communes à laquelle appartient Arriance, aurait également eu des retombées financières. « Une partie de l'argent perçu grâce aux entreprises installées sur le Duf nous est allouée, tous les trois ans. Mais cela se fait en fonction du nombre d'habitants. Qu'on ait des éoliennes ou pas, ça n'aurait rien changé », précise Jean-Marc Jacob. Nordex avait aussi évoqué « une sorte de compensation en travaux ». « L'enfouissement de réseaux électriques ou l'isolation d'un bâtiment en rapport avec l'éolien, détaille le maire d'Arriance. Une somme d'environ 100 000 € a été en question sans qu'aucun chiffrage clair ne nous soit clairement proposé. D'autant plus que cette compensation peut théoriquement profiter aux communes alentours, pas seulement à Arriance. »

Une seule certitude : la commune aurait gagné environ 2 500 € par an - le parc éolien, même en terrain privé, aurait quand même été sur son ban.

Autant dire : pas assez, face aux doutes d'une partie de la population. Des agriculteurs sur les champs desquels auraient pu être installées les éoliennes voyaient d'un mauvais œil ces installations venant couper en deux leurs terres.



Le District Urbain de Faulquemont compte déjà son parc éolien. Ici, à Landroff, à une demi-douzaine de kilomètres de Vatimont. Photo d'archives/Maury GOLINI

Certains habitants, eux, craignaient pour une dégradation de leur cadre de vie. Même si les éoliennes devaient être bâties à 700 mètres minimum de toute habitation, elles se seraient forcément vues.

Reste Vatimont qui s'apprête à faire « cavalier seul, comme prévu à la base ». « De toute façon, il n'y avait pas de lien avec le projet d'Arriance et Hery, rappelle le maire André

l'origine du projet, une seule éolienne devait être installée directement sur son ban. Si Arriance se retire, il n'y a plus d'intérêt à monter une unique éolienne.

Quid de Hery et Vatimont ? Le sort de Hery semble avoir été scellé du même coup. Dès

Bouvard. Nous avons pré-validé le nôtre - même si au final, la décision a été limitée (quatre voix pour, trois voix contre et une abstention, ndr) - et lancé les études de faisabilité qui détermineront le nombre exact d'éoliennes : six, huit ? » Celles-ci devraient être installées d'ici cinq ans.

Marie KOENIG.

SURDITÉ

AUDITION MUTUALISTE

vos progrès sont les nôtres

Vous ressentez une gêne auditive lors de conversations avec votre entourage ?
Vous augmentez régulièrement le son de votre téléviseur ?
Autant de signes pour vous alerter sur d'éventuels troubles auditifs.



- Bilan auditif gratuit*
- Essai d'aides auditives** dernière génération
- Conseils personnalisés
- Suivi et contrôle gratuits
- Tiers Payant***
- Garantie 4 ans

En France, plus de 6 millions de personnes souffrent de problèmes d'audition. De nombreuses solutions adaptées et performantes peuvent vous apporter une correction optimale, en particulier le son numérique qui restitue une pureté sonore jusqu'ici inégalée.

Des solutions numériques discrètes, performantes et abordables sont maintenant disponibles. Rémi MERCIER, audioprothésiste D.E., se tient à votre disposition pour vous conseiller le produit le plus adapté à votre vie quotidienne et à votre budget.

Seul votre audioprothésiste diplômé d'État est habilité à vous faire un devis, effectuer les empreintes, poser des appareils auditifs, les adapter et les régler.

Pour plus d'informations, connectez-vous sur www.utml.fr



AUDITION MUTUALISTE
VOTRE AUDITION. NOTRE PRIORITÉ.

3, rue de Verclay
57070 METZ
03 87 18 75 46
Du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30